



550	M	50,6	X chemins	↑	continuer en face. Le chemin se rétrécit	
430			X grand chemin	↑	au panneau cassé "DANGER sentier interdit...", continuer en face	
310	N	51,3	avant 1er bois à droite	→	ATTENTION: quitter le chemin pour longer le bois sur quelques mètres... ...puis rentrer à l'intérieur du bois (sentier herbeux)	(flèche rouge au départ)
520			passerelle	↑	risque de glissade en cas de pluie	
250	O	52,1	croisée de chemins	←	prendre le large chemin à gauche (empierrement irrégulier/tuiles)	
330			X chemin		petit abri très sommaire à gauche	
			X chemin	↑	continuer tout droit sur large chemin	
490			X en T (route)	←	partir à gauche sur la route (Pays de Ste Hermine)	
560			[Les Magnils]	↑		
160			après Les Magnils	→	prendre le large chemin à droite ([sens interdit])	
80	P	53,7	faire 80 m puis...	←	prendre un sentier étroit non balisé à gauche	
800			piquet avec n° 20	↑	continuer tout droit aux différents piquets 20, 19, ..., 15	
400	Q	54,9	[Chasse SCCSH]	→	prendre vers la droite en suivant blanc+rouge	
170			X ch de terre (2 fois)	↑	continuer en face	
240			mini-pont en pierres	↖	50m après le pont, suivre blanc+rouge vers la gauche	
330			X route (RD 10)	↑	Traverser la route pour continuer en face ([Pique-Nique]) sur le sentier	Toujours suivre blanc+rouge
1 040	R	56,7	<Circuit La Caillère>	↑	prendre le grand chemin en face ([St Jacques])	
200			dans courbe à gauche	↖	suivre le grand chemin devenu route	
160			1er chemin à gauche	←	s'engager dans le chemin à gauche ([St Jacques]; blanc+rouge invisible)	
510			X chemin	↖	continuer en suivant le blanc+rouge	
70	S	57,6	X chemin	→	le sentier tourne franchement à droite	